

MES SAGES

Journal de la Fédération des Villes et Conseils de Sages de France

Editorial

En premier lieu, et sans plus attendre, nous vous souhaitons bonheur et santé pour 2011 ! Cette nouvelle année s'annonce également excellente pour notre Fédération qui atteint un effectif d'une cinquantaine de Villes et Conseils de Sages. Bienvenue donc aux nouveaux adhérents : Sainte-Pazanne (44), Saint Laurent de la Prée (17), Saint-Pierre-d'Oléron (17), Neufchâtel-Hardelot (62) et Soyaux (16). Elles seront bientôt suivies d'une dizaine de nouvelles villes dont Alençon (61), Noisy-le-Grand (93), Villers-Cotterêts (02) ou Herbignac (44) pour qui la récente création d'un Conseil des Sages constitue non seulement une nouvelle avancée démocratique mais aussi une vraie richesse ! Les dernières élections municipales ont d'ailleurs bien confirmé tout l'intérêt que les élus portent dorénavant à la démocratie participative au sein de laquelle les aînés ont toute leur place. Car la retraite est l'aboutissement d'expériences acquises que nous pouvons - et devons - transmettre à nos concitoyens et surtout aux plus jeunes d'entre eux dans une louable continuité générationnelle...

2010 fut couronnée par un événement fédéral majeur : le congrès de Neufchâteau les 8 et 9 octobre. Ces deux journées de rencontres, échanges, débats, visites,... resteront des moments inoubliables organisés de main de maître par la municipalité de Neufchâteau et son Conseil des Sages que nous remercions vivement ! Pour ceux d'entre vous qui n'avez pas pu y participer, sachez que le compte rendu complet des débats du Congrès est disponible sur le site Internet de la Fédération au chapitre « espace adhérents ».

Cette manifestation a fait des émules puisque sept villes ont formulé le souhait d'organiser les congrès à venir ! Le prochain est même déjà fixé aux 7 et 8 octobre 2011 à Bourgoin-Jallieu.

Dernière chose : le journal *Mes Sages* comporte plus de pages qu'à l'ordinaire, une augmentation à l'image de l'activité déployée par la Fédération et à celle des adhésions en cours...

Bonne lecture à tous !

Sommaire

P.2-7 : Le Congrès de la Fédération des 8, 9 et 10 octobre 2010

P. 8 : Le nouveau Conseil d'Administration 2010-2011

P.9 : Conseil des Sages Livradois Porte d'Auvergne (63)

P. 10 : Conseil des Sages de La Montagne (44)

Tout courrier doit être adressé à :
Fédération des Villes et Conseils de Sages
Hôtel de Ville
8, place Charles-de-Gaulle
BP 27
44220 Couëron
Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr

Jean-Pierre Fougerat,

Président de la Fédération

Maire de Couëron

Vice-président de Nantes métropole

Jean-Claude Constant,

Vice-président de la Fédération

Membre du Conseil des Sages

d'Aubigny (Vendée)

Le compte rendu détaillé du congrès est à la disposition des adhérents sur le site internet rubrique « Espace adhérent ».



Un Sage de Neufchâteau et le 2^e vice-président de la Fédération



La tribune officielle



Le président et le maire de Neufchâteau



Les congressistes

Journal de la Fédération des Villes et Conseils de Sages de France - Directeur de la publication : Jean-Pierre Fougerat.

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro : Jean-Claude Constant, Marie Dzépina, les Conseils des Sages de Livradois Porte d'Auvergne (63) et de La Montagne (44).

Crédits photos : La Fédération des Villes et Conseils de Sages et les Conseils des Sages de Livradois Porte d'Auvergne (63) et de La Montagne (44) - Maquette : service communication de la Ville de Couëron (44).

Site : www.federation-villes-et-conseils-sages.fr - Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr

C'est la ville de Neufchâteau dans les Vosges qui organisait cette année le congrès de la Fédération.

M. Simon Leclerc, maire de Neufchâteau, accueille les congressistes.

L'accueil fut chaleureux ; en témoignent les photos ci-dessous.



En passant par la Lorraine



Accueil par M. Simon Leclerc
maire de Neufchâteau



Étaient présents ou représentés les villes et Conseils des Sages des quatre coins de France :
Bouches-du-Rhône, Hérault, Haute-Garonne, Drôme, Isère, Puy-de-Dôme, Gironde, Charente, Charente-Maritime, Vendée, Loire-Atlantique, Ile-et-Vilaine, Orne, Indre-et-Loire, Saône et Loire, Yvelines, Pas de Calais, Meurthe et Moselle, Moselle, Vosges...



Monsieur le Maire de Neufchâteau se félicite de recevoir dans sa ville l'assemblée générale de la Fédération et remercie tous ceux qui ont contribué à la rendre possible.

Le président du Conseil des Sages de Neufchâteau, rappelle les circonstances de la création du Conseil des Sages néocastrien et le choix des Sages de fonctionner en association ainsi que leur souci d'être une force de proposition. Puis il résume les actions en cours : un projet d'équipement pour les personnes faiblement handicapées, une action en direction des seniors destinée à les conforter dans leur conduite automobile et une réflexion engagée en vue de l'amélioration de certaines places de la ville. « *Notre Conseil est très actif* », dit-il, et il se félicite de la qualité des deux Sages qui siègent au Conseil d'Administration. Enfin, à l'instar de son maire, il se dit fier d'accueillir cette année l'assemblée générale de la Fédération. Pour conclure, il remercie pour leur efficacité toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de ces journées.



Claude Gardeux



M. Salvini, grand coordinateur de ces journées, notamment en matière touristique, dresse ensuite un rapide tableau de la ville, du patrimoine et des sites environnants dont la visite émaillera le séjour des congressistes.



Conciliabule pendant
la distribution des badges



Embarquement des délégués

Assemblée générale statutaire

Conformément à l'ordre du jour, les trois rapports (activité, financier et moral) ont été présentés par le premier vice-président Jean-Claude Constant, la trésorière Suzanne Daugan et le président Jean-Pierre Fougerat.



J-C Constant, 1^{er} vice-président rappelle le travail accompli par les différentes commissions, le bureau et le Conseil d'Administration et les antennes régionales : fiches actions, DVD en cours de réalisation pour la création de nouveaux Conseils des Sages, parallèlement à un powerpoint.

Il appelle les adhérents à faire part des réalisations de leurs Conseils sous forme de fiches actions (modèle à leur disposition). Ces dernières constitueront, après codification, une bibliothèque à la disposition des adhérents dans l'espace qui leur est réservé sur le site Internet de la Fédération : www.fvcs.fr. Le site a été consulté 4 400 fois l'an dernier par des internautes différents.

Il rappelle les missions des antennes régionales : être des interfaces entre la Fédération et les Conseils. Il annonce pour 2011 une accélération de leur création, après les cantonales. Trois nouvelles antennes sont prévues.

Répondant aux questions de la salle, il cite des contacts avec de nombreuses villes même au Québec, des rencontres pour des installations de Conseils, le prochain à Noisy-le-Grand puis Villers-Cotterêts ou de débats (en Alsace notamment). Il se réjouit de prochains rendez-vous organisés par des Conseils généraux dont celui d'Indre et Loire ou de réunions organisées par des Conseils des Sages comme Bourgoin-Jallieu (38) ou Saint-Sébastien-sur-Loire (44).

Les deux vice-présidents se sont rendus à l'invitation du ministère de la Cohésion sociale sur la « Retraite citoyenne ».

Vue partielle d'une salle attentive



La Fédération souhaite une reconnaissance des Conseils des Sages, à l'image de celle des Conseils de quartier.

Le rapport financier présente une situation excédentaire et un budget prévisionnel satisfaisant, les adhésions augmentant de 40 %.

A la demande d'un délégué sur les cotisations, la trésorière répond que celles-ci varient en fonction du nombre d'habitants de la ville adhérente. C'est une question de solidarité entre les petites et grandes villes.

J-P Fougerat, président, dans son rapport moral, plaide pour que l'accent soit mis sur les échanges d'expériences.

Certains s'interrogent sur les freins à l'adhésion à la Fédération. Ils témoignent de leur satisfaction quant à l'aide qui leur a été apportée et qui les a conduit à adhérer. Jean-Louis Bloch de Neufchatel-Hardelot, dans le Pas de Calais, convié en tant qu'observateur, constate que sa présence l'incite en effet à adhérer. Il attend que la Fédération facilite les échanges d'expériences entre Conseils. Ceci sera possible grâce aux **fiches action**. Celles-ci sont à la disposition des adhérents sur le site de la Fédération. Le secrétariat de la Fédération est à la disposition pour répondre aux sollicitations.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

La commission « Communication et Développement » a travaillé sur la réactualisation de la charte « dite de Blois ». Celle-ci n'est pas remise en cause.

Ces modifications ont pour but essentiellement de la rendre plus juridique.

La charte est adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions.



Vote des délégués pour le renouvellement du Conseil d'Administration



Après un repas offert par la municipalité de Neufchâteau, M. Salvini a présenté la ville et son histoire



La ville est située à la confluence de la Meuse et du Mouzon. La voie romaine qui partait du sud de la Gaule et allait jusqu'à Trèves, passait au bas du piton Saint-Nicolas ; il ne reste pas de trace de cette voie dans Neufchâteau, où était probablement installé un comptoir.



Au Moyen-Âge le lieu a reçu le nom de Novum Castrum. Placée sur une voie commerciale, à la limite de la Lorraine, de la Bourgogne et de la Champagne, Novum Castrum est devenu un centre de foires. Autour du château, sont apparues d'abord la paroisse Saint-Christophe, puis la paroisse Saint-Nicolas. Des fortifications protégeaient cette place commerciale, qui a connu un véritable âge d'or au Moyen-Âge. On a dénombré jusqu'à vingt-quatre chapelles, deux abbayes, deux prieurés et sept ermitages.



La guerre de Trente ans y est effroyable : la population est décimée, le commerce connaît de grandes difficultés. La butte témoin de la Motte a subi trois sièges. Après la guerre, les murailles sont abattues.

En 1766, la Lorraine est rattachée à la France.

A proximité, le site de Grand était une ville d'eau romaine dotée d'un amphithéâtre (aujourd'hui restauré) de 14 000 places. C'est à Grand que Constantin aurait eu sa vision.

Après cet exposé, l'assemblée s'est divisée en trois groupes : les thèmes avaient pour objectif de présenter et débattre des actions concrètes mises en oeuvre par les aînés, membres de Conseil des Sages ou non, dans leur ville.

Les échanges furent intéressants et riches.

Atelier 1 : l'engagement citoyen des aînés

Des remarques d'ordre général : « des difficultés dans l'étude de certains dossiers », « Les Sages sont mis devant le fait accompli ».

Plusieurs actions citées sont mises en oeuvre : en direction des enfants et des jeunes, création d'une épicerie sociale, organisation d'ateliers informatiques, environnement, mise en place d'un marché « bio », etc.

Dans deux communes, des membres du Conseil des Sages participent aux travaux des commissions municipales en tant qu'auditeurs. Ils possèdent les informations nécessaires pour leurs travaux. Cette façon de procéder se passe correctement.

Invitation à l'adresse du Conseil d'Administration de réfléchir à la question suivante :

« Les Conseils des Sages, sont-ils force de propositions ou engagés dans l'action » ?

Le président Jean-Pierre Fougerat apporte une réponse : « En fonction de l'importance de la commune, de sa spécificité, il n'est pas incompatible que les membres du Conseil des Sages puissent être dans l'action. Toutefois les Conseils des Sages ont pour vocation l'étude et la réflexion sur les dossiers d'intérêt général, afin de fournir un avis à l'instance qui l'a missionné ».

Atelier 2 : transmissions des savoirs, des mémoires, des expériences

Une des missions d'un Conseil des Sages est la transmission de la mémoire mais elle ne doit pas devenir dominante par rapport aux autres activités.

Les Sages ne doivent pas apparaître aux yeux de la population comme de « vieux nostalgiques » tournés vers le passé, **c'est un risque.**



La réflexion sur les projets et donc sur l'avenir doit imprégner les Conseils des Sages.

De nombreux témoignages sont apportés par les participants à cet atelier : livre sur l'histoire de la commune, de quartiers, relations intergénérationnelles, participation des Sages à des ateliers pour jeunes, protection du patrimoine, etc.

Atelier 3 : la lutte contre les discriminations et exclusions



L'atelier comprenait en parts égales des « Sages » et des élus, venant de communes de dimensions très différentes (de 1 500 à 20 000 habitants).

La lutte contre les discriminations et exclusions a pris de nombreux aspects

(actions en faveur des gens du voyage, contre l'isolement de personnes âgées...).

Entre s'exclure et être exclu, le thème de l'exclusion est relativement vaste et recouvre de multiples facettes. Aussi le groupe a choisi de l'aborder à partir de 2 pôles :

- l'accueil des gens du voyage dans les communes,
- l'exclusion subie des personnes âgées.

Un partage d'actions entreprises par des Conseils des Sages et des élus a mis en évidence l'implication pertinente des Conseils des Sages :

- dans leur démarche en allant au contact des personnes,
- dans leur attention particulière à la solitude subie des personnes âgées dans la commune. La notion d'isolement étant subjective, il apparaît important de saisir les difficultés de vieillissement ressenties par les personnes.

Les échanges autour des actions présentées dans l'atelier mettent en évidence la place qu'un Conseil des Sages est amené à prendre. Il s'agit d'actions concertées entre élus et Sages ayant pour but de maintenir des liens sociaux en allant au contact des personnes, en respectant les modes de vie des uns et des autres pour obtenir une meilleure compréhension du « **bien vivre ensemble** ».

A l'issue de ces ateliers, les congressistes se retrouvent pour écouter les rapporteurs. Un débat s'engage avec la salle et porte essentiellement sur le thème :

« Force de propositions » ou conduite des expériences ?

Il faut maintenir un juste équilibre entre ces deux termes, mais il faut veiller à ne pas devenir la courroie de transmission de la municipalité, rôle que certains élus voudraient faire jouer aux « Sages ».



Certes les « Sages » ont une fonction de conseil, mais ils doivent aussi agir.

La diversité des dimensions des communes enrichit la réflexion de la Fédération.

Les relations entre Conseil des Sages et élus sont parfois difficiles et celles entre Conseil des Sages et habitants ambiguës, car les habitants pensent que le Conseil des Sages fait partie de la municipalité.

M. Jean-Pierre Fougerat indique que le Conseil des Sages de Couëron ajoute un complément au magazine municipal, en toute indépendance, ce qui permet de bien définir son rôle.

La présence de Conseils de Quartier permet de placer le Conseil des Sages au-delà de ce type de confusion.

Un participant évoque le rôle d'un Conseil des Sages dans de très petites communes.

M. Jean-Pierre Fougerat pense que les petits problèmes relèvent des Conseils de Quartier. Puis il expose que la Fédération a besoin de la logistique qu'apporte un élu.



Prochain Congrès

Jean-Pierre Fougerat annonce que la ville de Bourgoin-Jallieu (38) est retenue pour organiser le Congrès de 2011 qui aura lieu les 7 et 8 octobre 2011.

La ville de Bourgoin-Jallieu est présentée par Madame Corbin, élue municipale.

Située entre Lyon et Grenoble, la ville est née en 1967 de la fusion de deux communes et connaît depuis un développement important.

Sa population est d'environ 25 000 habitants. Elle relève de deux cantons et les deux conseillers généraux sont intéressés par la tenue du Congrès de la Fédération en 2011.

Depuis 1967, la ville n'a connu aucun changement de majorité. Elle a une certaine expérience de la démocratie participative, ayant un Conseil des Enfants depuis 20 ans, un Conseil des Jeunes depuis 10 ans, des Conseils de Quartier depuis 7 ans et enfin, un Conseil des Sages depuis 2009.

C'est une ville industrielle tournée vers le textile, notamment vers les textiles intelligents via un « Pôle Excellence ». Elle compte aussi une usine de panneaux photovoltaïques.

C'est une ville sportive, qui figure dans le top 14 du Rugby à XV.

Enfin Bourgoin-Jallieu fait partie du réseau des « Villes-Santé » et du réseau des « Villes Gourmandes » (chocolat, brioches).

C'est enfin une ville culturelle.

D'ores et déjà 7 villes se sont portées candidates pour organiser les prochains Congrès, preuve s'il en est de l'intérêt porté à notre Fédération et de la réussite du congrès.

Le président remercie le maire de Neufchâteau de son accueil. Il félicite la ville et son Conseil des Sages pour l'organisation de ces journées parfaitement réussies.

Le congrès se poursuivra avec les interventions sur les thèmes de l'eau et du traitement des déchets le samedi matin 9 octobre.

Nos hôtes, amoureux et fiers de leur région, ont voulu la faire connaître les samedi après-midi et dimanche.

La soirée festive au casino de Contrexéville a été également fort appréciée.



Mosaïque de Grand



Domremy

Réflexions sur la gestion des déchets et le traitement de l'eau



Claude Louis

*Ingénieur Ecole Centrale de Paris
Professeur des Universités
Ingénieur Conseil*

M. Louis aborde le problème général de la gestion des déchets (déchets solides et rejets liquides), de l'énergie, des matières premières et des conséquences des activités humaines sur l'environnement et la sauvegarde de la planète, sujet particulièrement d'actualité (Grenelle de l'Environnement, Conférence Internationale de Copenhague).

La tendance actuelle est de s'orienter favorablement vers l'application de la « règle des 3R », sujet qui sera présenté et commenté :

3R = Réduire, Réutiliser, Recycler.

L'intervention de M. Claude Louis, illustrée par un diaporama clair et frappant, a vivement intéressé les congressistes. Nous le remercions infiniment.

La qualité et l'innovation au service de l'eau



Jean-Jacques Gaultier

*Député des Vosges
Vice-président du Conseil général*

L'eau est un bien aussi rare que précieux. Dans le monde, près de 884 millions d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable. Chez nous, les réserves en eau ne sont pas inépuisables et nécessitent une attention particulière pour en garantir la qualité.

Voilà tout l'objet du nouveau pôle de l'eau Alsace-Lorraine. Il s'agit d'un pôle de compétitivité, c'est-à-dire d'un groupement sur un territoire d'entreprises, de laboratoires de recherche et d'établissements de formation supérieure. A ce noyau, s'ajoutent d'autres partenaires, notamment des collectivités territoriales, dont ici le Conseil général des Vosges, et des services de l'Etat. C'est avant tout une association de compétences pour permettre à des projets de recherche d'être menés à terme et déclinés dans des usages industriels.

La gestion de l'eau à Neufchâteau par la REANE



M. Cabley

Gérée depuis 2001 en association avec la municipalité, la régie, personnalité morale et à autonomie financière, est devenue en juin 2004 autonome et assure la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Un car est mis à la disposition des congressistes pour visiter les installations.

Pour ceux qui le souhaitent, le congrès s'est achevé le 10 octobre par une journée touristique dans les Hautes Vosges, sur le thème de l'eau. Une escale à Nancy après incursion en Alsace à Riquewihr a pu faire apprécier la beauté de cette région.

Merci aux organisateurs de ce très beau congrès.



Neufchâteau : les tuiles violons



Vers la route des Crêtes



Lac de Gérardmer



Etape déjeuner



Décoration intérieure



Le vignoble alsacien



Riquewihr



Place Stanislas à Nancy

Composition du Conseil d'Administration 2010-2011

Présidents d'honneur	Kofi Yamgnane Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire.
Le Bureau	
Président	Jean-Pierre Fougerat, maire de Couëron et vice-président de Nantes métropole (44)
1 ^{er} Vice-président	Jean-Claude Constant, Conseil des Sages d'Aubigny (85)
2 ^e Vice-président	Claude Poireault, Conseil des Sages de Rochefort (17)
Trésorière	Suzanne Daugan, élue de Saint-Hilaire-de-Riez (85)
Trésorière adjointe	Paulette Thiery-Gentreau, Conseil des Sages de La Roche-sur-Yon (85)
Secrétaire générale	Marie Dzépina, Conseil des Sages de Couëron (44)
Secrétaire adjoint	Paul Rivaud, Conseil des Sages de Rochefort (17)
Autres membres du Bureau	Simone Rogel, Conseil des Sages de la Montagne (44) Nicole Idier, Conseil des Sages de La Roche-sur-Yon (85) Pierre Feydeau, élu de Rochefort (17)
1^{er} Collège : Elus municipaux	
Pierre Regnault, maire de La Roche-sur-Yon et président de la Roche-Agglomération (85) Françoise Vignault (suppléante)	
Michelle Thouard (suppléante de Pierre Feydeau)	
Jacques Tene, maire de Saint-Lys (31) - André Jacquet (suppléant)	
Jean-Michel Catelinois, maire de Saint-Paul Trois Châteaux (26) - Tahar Sellal (suppléant)	
Simon Leclerc, maire de Neufchâteau (88)	
Josette Belloq, élue de Lormont (33) - Mireille Kerboal (suppléante)	
Patrick Naizain, élu de Couëron (44) (suppléant de Jean-Pierre Fougerat)	
Odile Vano, élue de La Montagne (44) - Jacques Morizeau (suppléant)	
Marcel Pretto, élu de Florange (57)	
2^e collège : Conseils des Sages	
Josiane Pontoizeau de La Montagne (44)	
Robert Antony et Bernard Benech de Lormont (33)	
Anne-Marie Thouzeau et Daniel Vouhé de Venansault (85)	
Jean-Claude Beaudoux de Saint-Lys (31)	
André Coste et Michel Bouvier de Neufchâteau (88)	
Gérard Gallerand de Couëron (44)	
Monique Teisseire et Serge Gelsumini de Bourgoin-Jallieu (38)	

Prenez note :

**le prochain congrès de la Fédération aura lieu dans l'Isère à :
Bourgoin-Jallieu les 7 et 8 octobre 2011**

Présentation du territoire :



La communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne est située au sud-est du Puy-de-Dôme. Elle comprend quatre communes : Marsac en Livradois (1 400 habitants), Saint-Just (150 habitants), Grandrif (200 habitants) et Saint-Martin des Olmes (300 habitants), soit un peu plus de 2 000 habitants.

Située dans la Vallée de la Dore, elle est entourée par deux massifs : les Monts du Forez à l'est qui culminent à plus de 1 600 mètres d'altitude et les Monts du Livradois à l'ouest à 1 200 mètres.

Le pôle d'attraction commerciale et industrielle de proximité est Ambert (Sous-préfecture ; 9 000 habitants) à 6 km. Les villes les plus proches sont Clermont-Ferrand à 80 km, Saint-Etienne 70 km, le Puy-en-Velay 60 km.



D'une superficie de 10 678 ha dont 6 289 boisés soit près de 60 %. Quelques exploitations agricoles font encore vivre les campagnes et participent à l'entretien des espaces non boisés. Le bassin d'emploi est Ambert, avec l'industrie de la Tresse et l'industrie pharmaceutique ; un nombre important de

personnes n'hésitent pas à faire 50 ou 60 km pour se rendre sur leur lieu de travail.

Parmi les quatre communes de la communauté de communes, seule Marsac en Livradois possède encore des commerces de proximité et des services à la personne (médecin, pharmacie, infirmiers).

Pour la jeunesse, il est possible de pratiquer tous les sports au niveau de l'arrondissement d'Ambert. Les études se font à Ambert (collège et lycée) et à Clermont-Ferrand ou Saint-Etienne pour les universités.

La communauté de communes offre quelques spécialités comme la fourme d'Ambert, les ruisseaux à truites, les champignons et de nombreux sentiers de randonnées. Si vous recherchez un grand bol d'air pur, il y aura sûrement un gîte ou une chambre d'hôtes pour vous accueillir.

Le Conseil des Sages :



Il est composé de 21 membres élus pour 4 ans : 11 de Marsac, 4 de Saint-Just, 3 de Saint-Martin et 3 de Grandrif. Une équipe composée du référent et d'un correspondant par commune organise le travail.

Le Conseil des Sages ne gère pas de budget, toutes les dépenses sont engagées après accord du Président de la communauté de communes. Le Conseil des Sages a été créé en 2009.

Le premier sujet traité a été le fleurissement des bourgs et des hameaux avec une participation très active de l'ensemble des Sages. Ce sont 27 bacs à fleurs en bois qui ont été fabriqués ; de l'abattage et du découpage des arbres jusqu'au traitement du bois. Après cela, il a fallu semer les fleurs (dans le jardin de la mairie de Marsac), les repiquer et les arroser pendant l'été.

En 2010, nous avons organisé trois séances d'initiation à la pêche avec le concours de la Fédération Départementale des Pêcheurs, qui a mis à notre disposition deux moniteurs agréés. Les séances s'adressaient aux jeunes des quatre communes, âgés de moins de 12 ans. Les Sages ont d'abord nettoyé les abords d'un étang et apporté leurs conseils aux nombreux jeunes pêcheurs qui ont apprécié ces journées. A la demande générale, l'opération sera renouvelée en 2011. Afin de faire découvrir notre région, nous avons également organisé tous les mardis après-midi pendant l'été, des randonnées pédestres encadrées par trois ou quatre Sages. Nous avons aussi mené une réflexion sur la mise en place, à moindre frais, d'un service de portage de repas à domicile en collaboration avec les élus. Ce service devrait voir le jour en 2011. A noter que celui-ci ne coûtera pas un seul centime en investissement à la communauté de communes.

Notre fonctionnement peut paraître atypique par rapport aux autres Conseils des Sages, car nous participons « activement » à la mise en oeuvre des projets, qui, par manque de moyens humains ne pourraient être réalisés par les employés communaux. Notre première motivation est de mettre au service de la communauté de communes, nos compétences et expériences, tout en prenant beaucoup de plaisir.

Exposition hommage aux combattants de la liberté

Le 8 mai 1945, la France redevenue elle-même, s'asseyait à la table des vainqueurs du nazisme, retrouvant son rang en même temps que son honneur et sa liberté.

La page est désormais tournée.

(Extrait du discours d'Hubert Falco, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, le 8 mai 2010 dans toutes les communes de France lors de la commémoration).

Depuis plusieurs années, la municipalité, le Conseil des Sages et les associations d'anciens combattants réfléchissent à de nouvelles manières d'aborder les commémorations. La France a perdu son dernier poilu et les anciens combattants de la guerre 39-45 se font de plus en plus rares. Il est loin le temps où les élèves et leurs instituteurs se rendaient aux monuments aux morts, pour l'hommage aux aînés « morts pour la France ».

Faut-il pour autant laisser sombrer les cérémonies du souvenir ? La municipalité et les associations d'anciens combattants pensent, au contraire, qu'elles ont le devoir d'entretenir, dans l'esprit de tous, le souvenir des « sacrifiés » et l'amour de la Paix.

Sur une idée de Liliane Plantive, maire de La Montagne, évoquée lors de la cérémonie du 1^{er} novembre 2007, le Conseil des Sages s'est efforcé de retrouver les familles des disparus de la seconde guerre mondiale, dont les noms sont gravés sur les deux monuments aux morts du parc municipal et du cimetière.

Vingt deux hommes de La Montagne sont décédés pendant cette guerre, mais seuls dix-sept d'entre eux y sont gravés. Ces décès ont eu lieu soit au front, soit dans le cadre de la Résistance, du STO (Service du Travail Obligatoire) en Allemagne ou en Pologne, ou en camp de concentration. Pour leur rendre hommage, les familles de ces anciens soldats ou résistants ont été invitées à la commémoration. Après le défilé, un verre de l'amitié a été servi à la salle Aristide- Briand où une exposition attendait les visiteurs.

Ouverte du 8 au 15 mai 2010, cette exposition, comportait trois volets :

- la liste de ces hommes morts pour la France, illustrée de photos et documents fournis par leurs familles. Le club Photo de la commune est remercié pour sa participation au tirage



de négatifs afin d'actualiser et de ressortir de l'ombre un ancien combattant.

- des photos tirées d'une importante collection offerte par M. Joël Leport à la ville de La Montagne qui l'en remercie très vivement et qui lui est reconnaissante pour cette documentation devenue patrimoniale.
- 1940, *Combats et résistances*, une exposition prêtée par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants), qui retrace les événements ayant marqué 1940. Les combats, l'établissement du régime de Vichy et les premières résistances à l'occupant nazi sont traités sur 20 panneaux illustrés.

La Médiathèque a aussi participé en exposant des livres d'histoire spécifiques et trois fac-similés des journaux suivants :

Le Journal du 19 mai 1940,

Excelsior du 14 mai 1940,

La Flandre Libérale du 11 mai 1940.

Le 4 mai, une conférence de presse a eu lieu en Mairie, afin d'alimenter notre presse locale.

C'est à notre Sage aînée, Simone Rogel, qu'est revenu l'honneur de lire le discours de présentation de notre Conseil,



en ce jour de commémoration bien émouvant pour les familles présentes dont certains membres sont à jamais pénétrés de tant de souvenirs douloureux.

Ce 8 mai 2010, Madame Plantive, maire de La Montagne, terminait ainsi son discours :

« N'oublions pas où peuvent mener le nationalisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Si nous arrivons à les éradiquer, alors nous serons devenus les artisans d'un monde meilleur, sans guerre où il fera bon vivre en Paix ».

